

Belgique-België
P.P.
4650 HERVE
B.C. 1684

N°Agr.P201038



UNION TOURISTIQUE
LES AMIS DE LA NATURE
SECTION DE VERVIERS

AVRIL- MAI-JUIN 2012

Périodique trimestriel

Editeur responsable : Françoise LEBRUN
Rue des Déportés, 135
4800 VERVIERS

AU SOMMAIRE



- **Tout sur la GERVAVA**
- **Activités (balades mensuelles, agenda, idée de sortie**
 - **Le Contrat Rivière, en savoir un peu plus**
 - **Quelques photos**
 - **Annonces, tarifs auberge et cotisations**

Notre maison LA GERVAVA est située sur les hauteurs de SPA et REMOUCHAMPS à Hautregard, adossée aux bois, isolée au milieu des prés et en contrebas, ruisselle la GERVOVA. A côté de la maison, vous trouverez un grand pré et une aire de jeu, une piste de jeu de pétanque et une belle terrasse où il est possible de préparer un barbecue.

La maison est ouverte toute l'année, sur réservation, et gardée en fin de semaine. Vente de boissons et cartes de promenades balisées sur place.

ADRESSE : rue gervova, 194 Hautregard à 4910 LA REID

POUR DES RAISONS D'HYGIENE, LES CHIENS NE SERONT PLUS ADMIS A L'INTERIEUR DE LA GERVAVA

S'y rendre

BUS de SPA 388 : Au départ de la Gare Centrale de Verviers. Descendre à l'arrêt « Carrefour de Hautregard »

Samedi et Dimanche, direct. ALLER 12H20 RETOUR 17H30

En semaine, Verviers-Spa, ensuite correspondance vers Hautregard.

AUTOROUTE E42 : Sortie 7 vers THEUX. Ensuite direction SPA. Sur la Route de Spa, prendre à droite vers LA REID. Ensuite direction Remouchamps, sur le sommet de la côte, vous êtes au Carrefour de Hautregard.

AUTOROUTE E25 : Sortie 45, direction THEUX. Sur cette route, prendre à droite en direction de LA REID, vous arriverez au Carrefour de Hautregard.

Le chemin d'accès à la maison se situe à droite, juste après le carrefour,

endirection de REMOUCHAMPS *Pour plus de renseignements* :

www.viamichelin.be , www.infotec.be (bus) ou GPS

COMITE

Président : Jean-Pierre GERON

Rue des Champs, 2
4801 STEMBERT

Trésorier : Serge NOBLUE

Route de Mont, 69
4890 THIMISTER

☎ 087/31.49.00

Trésorier Adjoint :

Brigitte BROHEZ

Secrétaire : Françoise LEBRUN

☎ 087/22.91.42

Secrétaire adjointe :

Marie-Françoise GALLOY

Vérificateurs aux comptes

Marie-Claire LEYSTEN

Monique GOBLET

Responsables Entretien Gervava

Luc GODFROID, Pol GARDIER,

Alphonse GASPAR, René

TONELLE

Responsable repas

Serge NOBLUE

Responsable réservation

GERVAVA

Bernard CHARLIER

+32 486/869938(n°GERVAVA)

DIMANCHE 15 AVRIL 2012
(Promenade des jonquilles)
DIMANCHE 20 MAI 2012
DIMANCHE 17 JUIN 2012

Pour réserver
Serge NOBLUE 087/31.49.00

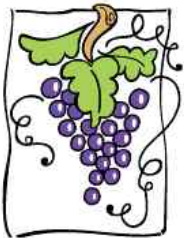
Communication importante

Pour la sécurité de tous, au départ de la balade, veillez à garer votre véhicule dans le grand parking de la gare et non dans le parking « départ rapide », cela évitera l'encombrement du passage, en attendant le départ
Merci pour votre compréhension



Nous avisons tous nos membres ayant participé au souper après notre balade mensuelle et s'étant inscrit au repas de la balade suivante, qu'il est impératif pour eux de **prévenir auprès de Serge d'un changement éventuel**, au plus tard **le mardi précédent la balade**. Pour ceux qui n'étaient pas présents ou qui n'étaient pas inscrits, de prévenir au même numéro dans le même délai. Faute de quoi, nous considérerions qu'ils ne viennent pas souper.

A vos agendas ...



Après les plages ensoleillées de Merlimont, nous vous proposons les douces pentes de l'Alsace, ses vignes et ses jolies petites villes dont l'activité est liée à la fabrication d'un fin nectar ...doux breuvage qui accompagnent nos repas festifs ...avec modération ...

A l'heure où le bulletin est imprimé, nous ne pouvons pas vous fournir d'information quant aux dates de ce séjour, quoiqu'il arrive, il aura lieu en octobre, le 1^{er}, le 3^{ème} ou le 4^{ème} week-end d'octobre (le 2^{ème} étant

celui où nous sommes appelés aux urnes)

Prix : 270 euros (un acompte de 100 euros/personne peut déjà être versé au compte de l'ASBL, page 8)

Dès que nous sommes en possession des renseignements concernant ce séjour, nous vous ferons parvenir un courrier « papier » avec toutes les modalités nécessaires (dates et lieu du séjour)

Dimanche 22 avril 2012

L'ASBL DYADIS, parrainée par la Société Royale, les Echos de la Vallée de la Hoëgne et sous les auspices de la P'AC de JALHAY,

Organise

Sa 11^{ème} promenade dans les bois de SOLWASTER

Une promenade champêtre aux pieds des Fagnes, à la découverte des rivières fagnardes, pour personnes à mobilité réduite et pour le grand public

Plusieurs parcours sont proposés :

- 1) promenades accessibles aux personnes à mobilité réduite à travers de superbes hêtraies et bordant les pieds d'une rivière (2 et 5 km)
- 2) des parcours qui vous entraîneront le long des deux belles rivières entourant le joli village de SOLWASTER (10 ou 15 km)

Lieu de rendez-vous : Salle de la Jeunesse de SOLWASTER (centre du village)

P.A.F. : 3 euros

A partir de 10 heures

(ACTIVITE LIBRE)

Ce mois d'août 2012, nous vous proposons un dimanche **« maritime » sur les Voies d'eau du Hainaut**

Au programme

Franchissement de l'ascenseur funiculaire de Strepny-Thieu (descente) et navigation vers Bracquengnies

Passage de l'écluse de Thieu et de l'ascenseur hydraulique N°4 du Canal du Centre historique (montée)

Poursuite de la navigation vers Braquengnies et débarquement au pied de l'ascenseur hydraulique n° 3 de Bracquengnies.

Visite commentée de la salle des machines

Retour à Verviers

Selon le nombre de participants, le voyage se fera en car ou en covoiturage

Nous emporterons notre pique-nique que nous consommerons en cours de route

Le prix l'excursion en bateau : 12,00 € par enfant (4-12 ans), 15,00 € par adolescent (13-18 ans) et par Senior, 18,00 € par adulte

Il faut ajouter à ce prix, le prix du voyage, celui-ci vous sera communiqué lors de la parution du prochain bulletin ainsi que les différentes modalités du voyage.

Inscription : *Afin que nous puissions réserver auprès de la compagnie des Voies d'eau du Hainaut, pourriez-vous nous communiquer votre participation, soit, lors du souper de la balade du 15/04, soit au 087/22.91.42 (Répondeur de Françoise)*



Une année comporte 365 journées et depuis quelques années, beaucoup d'entre elles sont consacrées à un thème, un concept, une idée, un mouvement

Ce 22 mars, c'est

LA JOURNEE MONDIALE DE L'EAU

(La **Journée mondiale de l'eau** a été instituée par l'Organisation des Nations unies après le [sommet de Rio](#) en 1992. Elle se célèbre le 22 mars de chaque année avec des thèmes différents.)

(Article « DOSSIER : LE CONTRAT DE RIVIERE OUR » du Journal de la Province de Liège, distribué en « toute boîte »)

Mais qu'est-ce qu'un contrat de rivière ?

Un contrat de rivière est une déclaration d'intention de l'ensemble des communes qui se trouvent au niveau du bassin hydrographique. Il est dirigé par un comité de rivière qui se compose de représentants de tous les domaines ayant un impact direct ou indirect sur le milieu de vie « rivière » :

Agriculture, sylviculture, gestionnaires de l'eau, pêche, tourisme, représentants communaux...

Le comité élabore un plan d'action ayant pour but de préserver ou d'améliorer la qualité de l'eau et du milieu de vie « rivière » par une gestion coordonnée et durable

Objectifs

- **La mise en place** d'un contrat de rivière commun pour la Belgique, l'Allemagne et le Luxembourg. Les partenaires sont le Parc naturel Nordeifel (D), le Parc naturel Südeifel (D), le Parc naturel Our (L) et la Fondation Hëllef fir d'Natur (L).
- **La mise en œuvre** de mesures concrètes visant la protection des cours d'eau ? Des mesures de gestion pour la restauration de la nature qui avaient été prises au sein du Parc naturel Germano-Belge et du Parc naturel Germano-Luxembourgeois doivent maintenant être complétées. Les priorités seront différentes suivant les partenaires, afin d'obtenir, au bout du compte, un résultat équilibré.

En novembre 2011, le projet INTERREG, du Contrat de Rivière de l'Our, prendra fin. Dans ce dossier, nous vous présentons le projet et ce qui l'attend dans l'avenir.

Parmi les plus grandes richesses de la partie méridionale du **Parc Naturel Hautes Fagnes –Eifel** se trouve le bassin versant de **l'Our** avec ses nombreux affluents et la fascinante variété de paysage qui leurs sont associés.

Le bassin de l'Our est une région particulièrement intéressante. **La rivière Our** forme la frontière aussi bien entre l'Allemagne et la Belgique qu'entre l'Allemagne et le Luxembourg. Avec ses nombreux affluents, elle représentent une destination touristique appréciée à l'intérieur du pays comme à l'étranger, en raison de ses paysages naturels pittoresques.

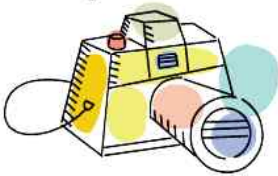
Le grand nombre de biotopes à valeur patrimoniale ainsi que d'espèces animales et végétales menacées sont une caractéristique du bassin de l'Our. Il abrite encore des espèces devenues extrêmement rares en Europe centrale, comme **la loutre d'Europe, et la moule perlière**. La biodiversité aux niveaux des poissons est également importante, **truite fario, lamproie plane, chabot, hotu et vairon** n'en sont que quelques exemples.

Afin que ces trésors naturels soient préservés pour le futur dans notre région et que ces espèces puissent continuer à jouer leur rôle écologique en tant que maillons au sein d'un réseau frontalier de biotopes, les cours d'eau doivent non seulement être préservés, mais leur état doit être amélioré.

Pour cette raison, le Parc Naturel s'était lancé dans un projet INTERREG transfrontalier avec des partenaires allemands et luxembourgeois pour la période 2008-2011, visant l'amélioration de la situation et l'implication des acteurs concernés.

A tous les membres des AN,

Pour pouvoir créer les archives de la section, je suis à la



recherche de tous les documents

(Dias, photos, négatifs, films) avec les renseignements, afin de pouvoir classer dans un ordre logique. Les documents restent la propriété des membres et le support informatique reste la propriété du comité. Je reste à votre écoute pour d'autres renseignements

Didier MOUILLE
(087 /266808)

Galerie Photos

Ce 24 mars 2012, quelques jours après l'arrivée du printemps, notre Assemblée Générale a remporté un vif succès ainsi que la projection de photos et les crêpes dégustées en fin d'après-midi, tout cela, sous le soleil et une chaleur très agréable !

En voici quelques photos



COMMUNICATIONS

*LE JUS DE POMME est toujours
EN VENTE A LA GERVAVA*

2 € la bouteille

A réserver lors de chaque balade

- Egalement à la Gervava

Vente de POLOS 10€

Vente de TI-SHIRTS 5€

A réserver lors de chaque balade

Comme l'année précédente, la carte de membre est à présent, annuelle. Celle-ci vous sera distribuée lors du paiement de votre cotisation. Veuillez dès lors effectuer le paiement de votre cotisation, **UNIQUEMENT PAR COMPTE BANCAIRE**, renseigné ci-dessous

**IBAN BE16 0682 2056 3374
BIC GKCCBEBB**

Cotisations 2011

Adulte	V	▶	16.25€
Conjoint	A	▶	8.75€
15 à 20 ans	J	▶	6.50€
0 à 14 ans	K	▶	2.00€

+ 0,50 pour envoi

A verser sur

BE16 0682 2056 3374

U.T. Amis Nature Verviers

Avec communication détaillée
Ex. : cotisations 1V+1A+2J+3K

Les membres A.N. d'autres sections désirant recevoir le bulletin verseront ▶ **6.00€**

Prix des nuitées

Membre Section Verviers

▶ -1.00€ sur le tarif nuitée

			✿✿
3 à 10 ans	▶	4€	6€
11 à 18 ans	▶	5€	7€
+18 ans	▶	8€	10€

Non-membre :

3 à 10 ans	▶	7€	9€
11 à 18 ans	▶	8€	10€
+ 18 ans	▶	12€	14€

Membre A.N.et A.J :

Passage pique-nique

▶ 1€

*(Gratuit si l'on consomme les
Boissons de la GERVAVA)*

Réservations :

Bernard CHARLIER
SEUL ET UNIQUE
NUMERO

☎ **0486/86.99.38**

E-mail: lagervava@gmail.com

Web :

www.ufan.be/lagervava.htm

*]Suite aux nombreuses
fluctuations du prix du
carburant, un tarif HIVER
sera appliqué du 01/11 au
31/03*

Toute personne intéressée par le montage photo présenté lors de notre assemblée générale, le 24 mars 2012 et désireuse d'en obtenir une copie, peut se mettre en contact avec Bernard.

☎ **0486/86.99.38**